

# NEUILLY INFOS EN BREF...



Neuilly-en-Vexin, février 2020

Madame, Monsieur, bonjour,

Veillez trouver ci-dessous des nouvelles du village.

## SMIRTOM

Collecte des encombrants aura lieu : Les jeudis 19 mars et 10 septembre 2020. La collecte des objets encombrants est limitée à 1m<sup>3</sup> par habitation. Ceux-ci doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

Pour de plus amples informations :

Sur le site du SMIRTOM : <https://smirtomduvexin.net> Par téléphone : 01 34 66 18 40

### Livraison des bacs de collecte :

Les demandes de bacs enregistrées par la société ESE jusqu'au vendredi 14 février 2020 seront livrées aux usagers en porte à porte, après prise de rendez-vous.

- Les livraisons auront lieu au plus tard le samedi 29 février 2020.
- Au-delà du 14 février 2020, les usagers pourront continuer à effectuer leurs demandes auprès d'ESE mais les bacs seront livrés dans un délai maximum d'un mois dans les mairies.

Je vous rappelle le **numéro vert** et le **lien internet** pour effectuer les demandes de bacs :

- **0 800 002 617**
- [https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom\\_vexin/](https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin/)

Ces 2 plateformes restent actives après le 14 février 2020 et sont les seuls moyens pour commander des bacs.

Il n'y a plus de formulaire papier à envoyer au SMIRTOM du Vexin.

**Attention**, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, seuls les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin (bacs portant le logo du syndicat et distribués depuis 2018) seront collectés.

## Assainissement collectif

La disposition des bassins de la station d'épuration des eaux usées étant validée, l'emprise du terrain nécessaire est figée. Nous pouvons entamer la procédure d'échange de terrain.

## Téléphonie mobile

Neuilly en Vexin est dans une 'zone banche' de réception, l'opérateur ORANGE étudie la faisabilité d'installer une antenne qui permettrait la réception de la 3G, de la 4 G et de la future 5G quand elle sera homologuée.

## Entretien de Neuilly

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, une nouvelle entreprise assure l'entretien du village (trottoirs, caniveaux, ramassage des feuilles, il s'agit des « Jardins sereins »).

## Site

Site provisoire : neuillyenvexin.fr

Si vous avez des cartes postales, photos ou autres documents sur l'histoire du village, nous apprécierions si vous pouviez les porter en mairie afin que nous puissions les copier pour les insérer sur le site.

## Elections municipales

Elles se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Les horaires d'ouverture du bureau de vote seront de 8h00 à 20h00.

Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote, n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Déneigement en période hivernale

Un arrêté 2019-21 du 12 décembre 2019 précise les actions à prendre par les habitants. Affichage en mairie.

## Privatisation d'ADP

Il est possible jusqu'au **12 mars 2020** de s'exprimer sur ce sujet.

La privatisation d'ADP aura un impact important sur la qualité de vie de notre village, cette privatisation pourrait 'accélérer' le développement de l'aviation d'affaire sur l'aérodrome de Pontoise/Corneilles en Vexin ayant pour conséquence une augmentation des nuisances.

Pour agir :

Soit via le site : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Soit par une démarche 'papier' en mairies du canton, à savoir Pontoise ou Cergy

Plus d'informations dans la brochure DIRAP.

**Nouveaux habitants**, nous souhaitons la bienvenue à Neuilly En Vexin à :

M et Mme Blé et leur famille

## Distribution INFO NEUILLY

Dans un souci de protection de la planète, nous souhaitons prochainement vous adresser l'INFO par courriel.

Merci par avance de communiquer votre courriel à : [mairie.neuilly-en-vexin@wanadoo.fr](mailto:mairie.neuilly-en-vexin@wanadoo.fr)

L'INFO sera toujours distribuée aux habitants ne disposant pas d'adresse courriel. Votre courriel restera confidentiel, en aucun cas il ne sera diffusé.

Je saisis l'occasion de cette « INFO NEUILLY » au nom de toute l'équipe municipale pour vous remercier de la confiance que vous nous avez porté durant ces 6 années.

Personnellement, je ne suis pas candidat à un nouveau mandat.

J'ai été honoré de travailler avec les maires-adjoints et les conseillers avec le souci de toujours œuvrer dans l'intérêt général de notre village et de ses habitants.

Cordialement,

Le Maire

André Trotet